

## Les avantages matrimoniaux : décès et divorce

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

- Notaires et collaborateurs d'office en droit de la famille

### Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les cas d'existence d'avantages matrimoniaux
- Valoriser les avantages matrimoniaux
- Traiter liquidativement les avantages matrimoniaux identifiés à l'issue du divorce ou à l'ouverture d'une succession

### Contenu

- Présentation générale des avantages matrimoniaux,
- Notion, variétés, régime juridique
- Fonctions, effets, en cas de DECES
- En principe, pas de libéralités entre époux
- Limite : présence à la succession d'enfants non communs
- Exercice de l'action en retranchement Cciv art 1527 al 2
- Méthode liquidative
- Sort des avantages matrimoniaux en cas de DIVORCE
- Application de l'article 265 C civ
- Art 265, alinéa 1er et alinéa 3 « avantages présents » réalisés immédiatement pendant le mariage :
- Irrévocabilité, sauf clause de reprise des apports à la communauté.
- Art 265 alinéa 2 « avantages futurs », révocation de plein droit, sauf volonté contraire.

- Illustration par des exemples chiffrés

## Prérequis

---

- Aucun prérequis exigé, le stagiaire doit cependant justifier d'une pratique notariale des dossiers en droit de la famille. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION BORDEAUX** : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76 – Fax : +33 5 56 48 24 97 – Courriel : [bordeaux@inafon.fr](mailto:bordeaux@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

(Code produit : DPF601A)